



Compte-rendu de la CAP des chargés d'études documentaires du 7 novembre 2018

Etai^ent présent.e.s pour l'administration :

Mme Claudine MESCLON, sous-directrice des métiers et des carrières (SG) présidait la CAP ; Mme Audrey LEFRANC-MAUPILÉ, cheffe du bureau des ressources humaines (DGP, SDAFIG) ; M. Guillaume D'ABBADIE, adjoint au directeur du Service Interministériel des Archives de France (DGP) ; Mme Claire LECSYN, responsable de ressources humaines au Département de la programmation des moyens (SG) ; Mme Manon DAVID, chargée de mission (SG, DAT) ; M. Antoine HEDOUIN, adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales (DGMIC) ; M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (Ministère de l'Education nationale) ; Mme Marie-Anne GUICHARD-LE BAIL cheffe du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (SG) ; Mme Fleur THÉVENIN, adjointe à la cheffe du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (SG) .

Etai^ent présentes également nos collègues gestionnaires du corps :

- Mme Isabelle GIUDICELLI (pour les collègues dont le nom commence par les lettres A à D) ;
- Mme Barbara ALOZKO (pour les collègues dont le nom commence par les lettres E à Mat) ;
- Mme Myriam LEIBNITZ (pour les collègues dont le nom commence par les lettres Mau à Z).

Pour les représentant.e.s du personnel CGT:

Mmes Edith MATHIS, Christine VELUT , Sybille LACROIX, Isabelle FOUCHER et M. Jean-Christophe TON-THAT.

1 Approbation du P.V. de la CAP du 15 mai 2018

Le p.v. est approuvé à l'unanimité.

2 Examen des titularisations

La CAP a donné un avis favorable à la titularisation des collègues suivant.e.s :

NOM	Affectation durant le stage	Date de titularisation
Maud ALLERA	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Alice AUZOU	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Claire Marie BARREAU	Archives nationales du Monde du travail	1 ^{er} janvier 2019
Marine BENOIT-BLAIN	Ecole d'architecture de Paris La Villette	1 ^{er} novembre 2018
Véronique BODLENNER	DRAC Grand Est	1 ^{er} novembre 2018
Emmanuel BOSCA	AD Corrèze	1 ^{er} novembre 2018
Julien BROCHIER	DRAC PACA	1 ^{er} janvier 2019
Laure CADARS	DRAC Bretagne	1 ^{er} novembre 2018
Marion CARROT	BPI	1 ^{er} novembre 2018
Pauline CELLARD	AD Côte d'Armor	1 ^{er} janvier 2019
Gabrielle COHEN	MAP Charenton	1 ^{er} novembre 2018
Adèle CONSTAN	DRAC Normandie	1 ^{er} novembre 2018
Marine DESORMEAU	AD Haute-Marne	1 ^{er} novembre 2018

Lucile DOUCHIN	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Bertille FAVRE	Ecole d'architecture de Versailles	1 ^{er} janvier 2019
Bénédicte FICHET	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Perrine FUCHS	AD Haute-Loire	1 ^{er} novembre 2018
Louise GAILLARD	SG - Mission des Archives	1 ^{er} janvier 2019
Kristen HELY	AD Seine et Marne	1 ^{er} janvier 2019
Noémie LATTE	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Thomas LEBEE	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
François-Xavier MAILLART	DRAC Nouvelle Aquitaine	1 ^{er} novembre 2018
Julie MALLO	CNAP	1 ^{er} novembre 2018
Emeline MARQUILLY	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Michel MAUNIER	ENSA Villa Arson	1 ^{er} janvier 2019
Gaétan MENARD	AD Charente	1 ^{er} novembre 2018
Catherine MILDE	EA Clermont	1 ^{er} novembre 2018
Benoit MORANT	AD Mayenne	1 ^{er} novembre 2018
Blandine NOUVELLEMENT	EA Paris Belleville	1 ^{er} janvier 2019
Lyne PENET	AD Val d'Oise	1 ^{er} novembre 2018
Lena-Maria PERFETTINI	BPI	1 ^{er} novembre 2018
Aurélie PEYLHARD	Archives nationales	1 ^{er} janvier 2019
Clémence PREAULT	DAC Réunion	1 ^{er} novembre 2018
Alexia RAIMONDO	Archives nationales	1 ^{er} janvier 2019
Cécile RANVIER	Musée de Cluny	1 ^{er} janvier 2019
Véronique REUTER	SIAP	1 ^{er} janvier 2019
Mélanie RIVAULT	Archives nationales	1 ^{er} novembre 2018
Laure ROSET	Musée Renaissance	1 ^{er} novembre 2018
Sophie ROULLEY	AD Guadeloupe	1 ^{er} novembre 2018
Eve ROY	ANOM	1 ^{er} janvier 2019
Olivier SEGISSEMENT	Musée du Louvre	1 ^{er} janvier 2019
Anne Laure STEPHANY	DRAC Grand Est	1 ^{er} novembre 2018
Caroline VALS	AD Hautes Alpes	1 ^{er} janvier 2019
Aurélie VANITOU	DRAC Normandie	1 ^{er} novembre 2018

La titularisation de quelques collègues dont le stage a été prolongé au-delà d'un an (congé maternité ou temps partiel) sera étudiée lors de la prochaine CAP.

Nous profitons de ce point à l'ordre du jour pour évoquer la **question de la gestion des affectations de nos collègues lauréat.e.s de ce concours 2016**. Ayant été alerté.e.s par nos collègues dès le début, nous avons interpellé le ministère sur cette question sans recevoir aucune réponse.

Nous avons rappelé l'**opacité et les inégalités de traitement** qui ont accompagné les modalités d'affectation du concours : nous avons évoqué les inégalités de traitement entre les lauréat.e.s des listes principales et

complémentaires, entre liste externe et interne, et entre lauréat.e.s au sein de ces mêmes listes.

D'un côté pour la **liste principale externe** : un recrutement express en grand amphi dans l'ordre du classement, essentiellement en Archives nationales ou départementales, sans possibilité de rester sur les postes occupés en tant que secrétaire de documentation ou contractuel.le, sans aucun égard pour la situation familiale, professionnelle ou géographique, en termes de choix ni même de délais ...

De l'autre pour les **listes complémentaires externe et interne** : un recrutement sans transparence et sans respect de l'ordre de classement avec des postes beaucoup plus divers ; des affectations en fonction du profil des lauréat.e.s ; des postes créés ex nihilo sans publication sur la BIEP ; des titularisations d'office sur les postes déjà exercés sans d'autres propositions...

Enfin pour la **liste principale interne** : une affectation express sans aucune transparence qui a mis les lauréats face à un faux choix puisqu'il leur était demandé en 4 jours (dont un week-end) de choisir à l'aveugle entre le maintien sur leur poste actuel et des postes dont la liste ne leur serait communiquée qu'après ce choix !!! Si le but était d'économiser des postes, on ne s'y serait pas mieux pris.

L'administration, cette fois-ci, nous a répondu et a reconnu les dysfonctionnements. Une réunion de « restitution » - « retour d'expérience » sera proposée aux futurs élu.e.s du personnel de la prochaine mandature. Nous avons demandé qu'elle ait lieu bien en amont de l'affectation des futur.e.s lauréat.e.s des futurs concours de CHED ou de secrétaire de documentation.

Enfin, signalons que de nouveaux recrutements sur les listes complémentaires vont être réalisés (2 en interne et 8 en externe) et que 29 collègues contractuel.le.s sont actuellement admissibles pour le concours réservé « Sauvadet ».

3 Examen des demandes de mouvement

Vous trouverez ci-dessous les seules mutations ou détachements validés par un avis favorable de la CAP :

NOM	Administration d'origine	Administration d'accueil
Véronique BODLENNER	DRAC Grand Est Châlons en Champagne	DRAC Grand Est – SRA Strasbourg
Sophie ROULLEY	AD Guadeloupe	DRAC Normandie – CRMH Caen
Lydie JOANNY	Ville de Saint Laurent du Maroni	DAC Guyane
Perrine FUCHS	AD Haute-Loire	DRAC Hauts de France -CRMH Amiens
Catherine MILDE	EA Clermont	Mobilier national
Souad ASSELIN-MEZHOUD	Education nationale	Archives nationales Pierrefitte - DAPI
Anne DUCRET	Ministère de l'Ecologie - Lyon	Archives nationales Paris - DAEAA
Emeline MARQUILLY	Archives nationales Pierrefitte	Musée du Louvre – Antiquités égyptiennes
Raphaëlle BAUME	Musée du Louvre-Lens	Musée du Louvre – Centre de conservation Liévin
Valérie MARMEUSE	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	Musée d'Orsay - bibliothèque
Mélanie RIVAULT	Archives nationales Pierrefitte	Musée d'Orsay – régie des œuvres
Lyne PENET	AD Val d'Oise	Musée Delacroix
Blandine DUBOIS	DRAC Occitanie - Toulouse	ENSA Bordeaux
Françoise AUJOGUE	Mobilier national	Musée Saint Germain en Laye - photothèque
Jessica DENIS-DUPUIS	C2RMF	Musée Ecoen -documentation et bibliothèque
Jérôme SEJOURME	Mairie d'Argenteuil	BNF François Mitterrand -expositions

Dans la continuité de notre propos sur les **affectations désastreuses du concours 2016**, il est à noter que **7 des 16 mutations concernent des collègues issues du concours qui mutent dès leur titularisation au 1^{er} novembre** (sans compter ceux qui n'ont pas été choisis, ceux qui attendent un poste ouvert trop récemment, ceux qui attendent le 1^{er} janvier 2019, ceux qui vont postuler en détachement dans un autre corps...). CQFD !

Une mutation à la DRAC Normandie est soumise à l'arbitrage de la ministre, l'administration ayant voté pour un.e candidat.e de la fonction publique territoriale, les représentants du personnel pour un.e CHED.

Nouveauté déjà évoquée lors du dernier compte-rendu : **lorsque le candidat retenu par l'administration d'accueil (soit une décision unilatérale prise avant l'avis des représentants du personnel) est en poste sur la même résidence administrative que celle du poste convoité, nul besoin de recueillir les avis des représentants du personnel et ce, même si plusieurs autres candidats d'autres résidences administratives, se présentent.**

À notre question sur la décision qui se joue avant l'avis des représentants du personnel, l'administration nous répond qu'elle ne fait qu'appliquer les textes et que précédemment il y avait erreur, ce que la DGAFP leur a rappelé.

À notre question sur les cas prioritaires prévus à l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984, l'administration nous a indiqué qu'elle veillerait à ce que ces cas-là soient vus pour avis ... Encore faut-il que les collègues l'indiquent ; ce qui n'est pas toujours le cas, nombre d'entre vous préférant mettre en avant les compétences professionnelles !

C'est pourquoi, si vous demandez une **mutation pour rapprochement de conjoint** (marié ou pacsé), si vous êtes **fonctionnaire handicapé** relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1^o, 2^o, 3^o, 4^o, 9^o, 10^o et 11^o de l'article L.5212-13 du code du travail, **fonctionnaire exerçant ses fonctions, pendant une durée et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat, dans un quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles, ou fonctionnaire qui justifient du centre de ses intérêts matériels et moraux dans une des collectivités régies par les articles 73 et 74 de la Constitution ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie** » nous ne pouvons que vous recommander de l'indiquer pour vos mutations futures et de ne pas hésiter à nous le signaler.

Voici donc les trois mouvements pour information « usuellement présentés pour avis » :

NOM	Administration d'origine	Administration d'accueil
Claire BROSSARD	Ministère de l'Ecologie - Paris	Ecole nationale supérieure des Beaux Arts
Laura FAVREAU	Ministère de l'Education nationale - Paris	Musée du Louvre – Département des antiquités grecques, étrusques et romaines
Sylvie MICHELS	CRDP – Clermont-Ferrand	ENSA Clermont-Ferrand

Et les trois mouvements pour information

NOM	Administration d'origine	Administration d'accueil
Charly JOLLIVET	Retour de détachement	Archives nationales Pierrefitte -DAPI
Marie-Laure LOIZEAU	DRAC Normandie	DRAC Occitanie -Toulouse
Ruth PEER	CNAP - régie	CNAP

La mutation de la collègue arrivée à la DRAC Occitanie n'a pas été soumise pour avis aux représentants du personnel. Rappelons à l'administration que la messagerie électronique existe dans ce ministère et qu'à titre exceptionnel elle aurait pu permettre aux représentants du personnel de rendre un avis favorable à la mutation de cette collègue, seule candidate sur ce poste, à la date lui permettant de concilier vies professionnelle et familiale. A la base, il faut savoir que c'est le gel voire la suppression des postes budgétaires en DRAC qui est la cause de ces dysfonctionnements. Si cela s'est bien terminé pour notre collègue en poste désormais à la DRAC Occitanie, nous souhaitons évoquer le poste CPMH à la DRAC Nouvelle Aquitaine à Poitiers, vacant depuis cet été suite au départ en retraite d'une collègue. Le ministère souhaite pourvoir ce poste par redéploiement interne (ce qui se traduira par une surcharge de travail pour les collègues déjà en poste) alors même que des collègues prioritaires au titre de l'article 60 ne demandent qu'à venir sur ce poste ! **Cette politique d'austérité budgétaire dans les**

DRAC, et ailleurs au ministère, est de fait menée au détriment des personnels et des missions de service public !

4 Examen des demandes de détachement et d'intégration

LA CAP a entériné les demandes de détachement en lien avec les mutations ayant recueilli des avis favorables.

Les demandes d'intégration de Mme Marie LLOSA (AD du Lot) et de M. Christophe BARRET (AN Paris, DACE) ont reçu un avis favorable. L'administration nous a signalé une intégration « pour information », celle de Mme Agnès MARCONNET (Musée d'Orsay).

5 Promotion au choix dans le corps des chargé.e.s d'études documentaires au titre de l'année 2019

Selon le calcul établi par l'administration, 17 postes sont proposés à la promotion dans le corps des CHED pour 2090 promouvables, tous corps de catégorie B confondus !

Vos représentants des personnels, s'ils reconnaissent que statutairement tous les agents de catégorie B, quel que soit leur corps d'origine, dès lors qu'ils exercent des missions de documentation, peuvent être théoriquement promus CHED, souhaitent néanmoins que les collègues, secrétaires administratifs, techniciens des services culturels, techniciens d'art, techniciens de recherche, qui souhaitent une promotion dans les corps des CHED, demandent préalablement leur intégration dans le corps des secrétaires de documentation, puis seulement dans un deuxième temps une promotion dans le corps des CHED.

NOM	Service d'affectation
Magali ALIBERT	DRAC Centre Val de Loire
Djamila BERRI	Musée du Louvre
Anne CARDINAEL	INHA
Brigitte CHOSSENOT	AD Vosges
Marc DURAND	Archives nationales
Nancie HERBIN	MUCEM
Pierre KOUYOUMDJIAN	MUCEM
Nadine LE RIGOLEUR	ENSA Cergy
Gilles MASSET	AD Charente-Maritime
Patricia MOITREL	DRAC Normandie
Béatrice MOUROUGAYA	AD Tarn-et-Garonne
Olivier MUNSCH	DRAC Grand Est
Thierry PIN	Archives nationales
Joëlle PONTET	ENSA Paris Belleville
Bénédicte VERNY	Musée du Louvre
Monique VIAL	ENSA Grenoble
Sylvie VIDAL	AD de Dordogne

6 Avancement au choix dans le grade de chargé.e.s d'études documentaires principale au titre de l'année 2019

Selon le calcul établi par l'administration, 6 postes sont proposés à l'avancement dans le grade de CHED principale pour 136 promouvables. 10 promotions au titre de 2019 seront par ailleurs proposées lors du prochain examen professionnel (voir plus loin dans les questions diverses, les modalités d'organisation de cet examen).

Les représentants du personnel et l'administration se sont mis d'accord sur 5 noms mais n'ont pu trouver d'accord sur le 6^e, l'administration ayant refusé la promotion d'un.e agent.e dont la promotion avait été pourtant reportée de CAP en CAP depuis 2015.

La liste dans son entier est donc dans l'attente de l'arbitrage du ministre sur le 6^{ème} nom. Les promotions ne prenant effet qu'à partir du 1^{er} janvier 2019 ne devraient pas subir de retard dans l'élaboration des arrêtés et des mises en paiement.

Questions diverses

Arrêté RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

L'arrêté fixant les 3 groupes de fonctions pour l'IFSE n'est toujours pas paru compte-tenu du changement de ministre !!!

Suite à l'opposition de l'ensemble des représentants du personnel en CTP concernant les socles indemnitaires de RIFSEEP pour les secrétaires de documentation (pour la CGT nous demandions l'alignement sur ceux des techniciens d'art soit environ 1500 euros annuels de plus), l'administration ainsi qu'elle en a fait l'annonce en CTM octroie pour les filières documentation et recherche (qu'elle reconnaît défavorisées) des CIA forfaitaires sur la paye de décembre prochain : 350 euros pour les catégories B ; 550 pour les catégories A. Tout cela est non soclé, et donc non pérenne. Alors qu'elle ne l'a jamais fait avant et pendant la mise en place du RIFSEEP, l'administration, par la voix du conseiller social du Cabinet et de la cheffe des ressources humaines, promet de revaloriser notre filière sur les prochaines années pour se rapprocher de la filière administrative. On ne sait pas pourquoi mais on n'y croit pas ! Comment leur faire confiance alors qu'ils ont refusé d'augmenter nos montants planchers et nos socles indemnitaires d'IFSE ?

Arrêté sur les fonctions « grafables » du grade hors classe :

A votre avis ? L'arrêté fixant les 3 groupes de fonctions pour l'IFSE n'est toujours pas paru compte-tenu du changement de ministre !!!

Examen professionnel au titre de 2018 et 2019

C'est lors d'une réunion le 17 octobre dernier entre l'administration et les représentants du personnel CGT que nous avons pu réunir un certain nombre d'informations sur ce futur examen.

L'examen sera désormais un oral avec un dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) ainsi que c'est le cas dans la plupart des examens professionnels.

Pour permettre à nos collègues de réussir cet examen, une formation de 3 jours (1 jour et demi de méthodologie du dossier et 1 jour et demi consacré à l'oral) est prévue.

Compte-tenu des difficultés que nous avons fait remonter à connaître les critères du jury lors des précédents examens professionnels, l'administration s'est engagée à publier les grilles de notation.

L'arrêté de création de cet examen est parti au guichet unique de la Fonction publique le 17 octobre. Ce qui permet d'envisager l'ouverture d'un examen professionnel au titre de 2018 en mars 2019 et au titre de 2019 en novembre-décembre 2019. La première formation aurait lieu en mai-juin 2019. Les oraux de l'examen au titre de 2018 pourraient se tenir fin septembre 2019 et ceux de l'examen au titre de 2019 en avril-mai 2020 (avec une formation en janvier 2020). L'examen au titre de 2020 se tiendrait au 2^{ème} semestre 2020.

Nous avons obtenu que les membres des jurys soient composés essentiellement de personnels de la filière scientifique et que les rapports du jury soient publiés sur le site des concours.

De même, à notre demande, l'administration s'est engagée à communiquer auprès de vous sur ce calendrier et à vous en tenir informé.e.s.

CRDOA

Suite à des rumeurs faisant état du démantèlement de ce service, nous avons demandé ce qu'il en était à l'administration. Il ne s'agirait que d'une mesure administrative visant à ce que les récoleurs soient gérés plutôt par l'établissement d'affectation plutôt que par le Secrétariat général. Les collègues restent sur le titre 2 et aucune disparition des postes n'est envisagée. Nous serons vigilants et combatifs sur ce point.

CRMH Île-de-France, Compte-Rendu d'Evaluation professionnelle (CREP) et CIA

Les agents de la cellule documentation-protection de la CRMH Île-de-France ont alerté les représentants du personnel sur l'absence d'entretiens professionnels conduits au titre de l'année 2017. Cela leur a été très préjudiciable, en particulier concernant le montant du CIA qui leur a été versé, les montants ayant été très variables d'un agent à l'autre. Suite à notre intervention, ils devraient être reçus et évalués prochainement.

La CGT rappelle la responsabilité qu'ont les chefs de services vis-à-vis des agents de mener chaque EP dans le

délai qui leur est imparti, les CREP étant fondamentaux pour la carrière des agents.

Les élu.e.s de la mandature 2014-2018 vous remercient de votre confiance.

Vous recevrez très bientôt la profession de foi dans laquelle les futur.e.s représentant.e.s CGT à la CAP des CHED s'engagent à vous informer et à vous défendre comme nous l'avons fait pendant les quatre années passées.

C'est pourquoi il vous faut sans hésiter VOTER pour les élu.e.s CGT lors des élections professionnelles avant le 6 décembre 2018 !

Vos élu.e.s CGT-Culture à la CAP des chargés d'études documentaires
(configuration statutaire dans laquelle la CAP a été élue en 2014)

CHED

Titulaire	Suppléant
Edith MATHIS Direction des Affaires Culturelles de Guyane edith.mathis@culture.gouv.fr 05 94 25 54 15	Sybille LACROIX Direction régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté (CRMH) sybille.lacroix@culture.gouv.fr 03 81 65 72 29

CHED principaux de 2^{ème} classe

Titulaire	Suppléant
Jean-Christophe TON-THAT Musée de Cluny jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr 01 53 73 78 03	Isabelle FOUCHER Archives nationales (site de Paris) isabelle.foucher@culture.gouv.fr 01 40 27 60 03

CHED principaux de 1^{ère} classe

Titulaire	Suppléant
Christine VELUT CNAP christine.velut@culture.gouv.fr 01 46 93 92 05	